

PRESTATIONS D'APPUI SPECIFIQUES : TROUBLES COGNITIFS

Une équipe de neuropsychologues, psychologues du travail et ergonomes à votre service.

**Accompagner
l'insertion, la formation
et le maintien dans
l'emploi de personnes
présentant des
troubles cognitifs**



QUELLES PRESTATIONS ?

3 H

PRE DIAGNOSTIC

Déterminer le handicap prégnant de la personne pour l'orienter vers la prestation adéquate, notamment dans les situations de multi-handicaps.

Contenu : entretien d'anamnèse, étude de comptes-rendus.

10 H / 2 MOIS

BILAN COMPLEMENTAIRE SUR LA SITUATION DE LA PERSONNE

Apporter un premier éclairage (clés de compréhension, modes de compensation personnels, stabilisation de l'état de la personne...) sur la personne et sa situation, permettant au référent de parcours d'ajuster son accompagnement.

Contenu : évaluation ciblant les plaintes cognitives psychologiques et sociales et les modes de compensation...

50 A 60 H / 9 MOIS

APPUI EXPERT SUR LE PROJET PROFESSIONNEL

Module

Diagnostic profondi

Evaluer la situation globale de la personne (données cliniques, psychologiques, sociologiques ou cognitives) et la stabilisation de son état.

Nos contenus : évaluation approfondie des aptitudes intellectuelles, de mémoire, d'attention, de langage, d'organisation... Evaluation des valeurs et compétences professionnelles, des centres d'intérêt...

Module

Identification et développement des modes de compensation

Identifier avec la personne les modalités de compensation qu'elle met déjà en œuvre ; qu'il serait utile de mettre en œuvre.

Et l'aider à leur appropriation dans une visée d'autonomie.

Nos contenus : mises en situation écologiques, élaboration d'outils de compensation sur mesure, utilisation de logiciels, ateliers thématiques (sur les fonctions cognitives, les modes de compensation...)...

Modules

Appui à l'élaboration du projet professionnel

Analyser les potentialités de la personne à partir de son expérience de vie et/ou évaluer la faisabilité du projet professionnel de la personne.

Appui à la validation du projet professionnel

Nos contenus : évaluation des valeurs professionnelles et des centres d'intérêt, réalisation d'un passeport de compétences, enquête métier, atelier « savoir-être », recherche formation, PMSMP, déplacement sur lieu de travail/formation si souhaité...

APPUI EXPERT À LA RÉALISATION DU PROJET PROFESSIONNEL

Module
**Accompagnement
vers l'emploi /
la formation**

Positionner la personne dans une dynamique d'autonomisation au regard du projet envisagé.

Nos contenus : ateliers thématiques (CV, lettre de motivation, se présenter, recherche d'emploi/formation, adaptation à la vie de l'entreprise...), PMSMP, déplacement sur lieu de travail/formation si souhaité ...

Module
**Appui à
l'intégration dans
l'emploi ou dans le
parcours de
formation**

Soutenir la personne en facilitant son intégration en emploi ou en formation.

Nos contenus : déplacement sur lieu de travail/formation si souhaité, analyse du poste, mise en place des moyens de compensation, sensibilisation de l'employeur et de l'équipe...

Module
Veille

S'assurer que les actions mises en place permettent une bonne intégration de la personne dans l'emploi / en formation (si situation complexe).

Nos contenus : a minima, visite sur site réalisée en commun entre le référent de parcours et le prestataire.

APPUI EXPERT POUR PRÉVENIR ET/OU RÉSOUDRE LES SITUATIONS DE RUPTURE

Module :
**Appui à
l'employeur ou à
l'organisme de
formation**

Permettre de mieux appréhender la situation liée au handicap de la personne.

Nos contenus : déplacement sur lieu de travail / formation si souhaité, analyse de la demande, analyse du poste de travail, proposition d'adaptation et de sensibilisation...

Module :
**Appui à
l'accompagne-
ment de la
personne**

Soutenir la personne dans le processus de maintien dans l'entreprise (poste identique ou autre poste) ou en formation.

Nos contenus : déplacement sur lieu de travail/formation si souhaité, analyse du poste de travail, des difficultés rencontrées, mise en place de compensation...

Module
Veille

S'assurer que les actions mises en place permettent une bonne intégration de la personne dans l'emploi / en formation (si situation complexe).

Nos contenus : a minima, visite sur site réalisée en commun entre le référent de parcours et le prestataire.

Toute personne présentant :

POUR QUI ?

des troubles de **mémoire**, de **attention**, de **langage**, de **motricité**, de **lecture**... ;
un **trouble du spectre de l'autisme** ; un **traumatisme crânien** ou **accident vasculaire cérébral** ; une **maladie neurologique** (sclérose en plaques, épilepsie...).

ET

Relevant du champ d'intervention de **l'AGEFIPH et du FIPHFP** :

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, définis par la loi 2005-102 du 11 février 2005, orienté marché du travail,

Ou en voie de le devenir :

- Qui ont déposé un dossier à la MDPH (récépissé à fournir)
- Qui souhaitent engager une démarche en ce sens (attestation sur l'honneur).

ET

- Demandeur d'emploi,
- Salarié (notamment alternant)
- Travailleur non salarié,
- Agent de la fonction publique,
- Stagiaire de la formation professionnelle ;
- Salarié et agent public en arrêt de travail ;

Les personnes reconnues travailleurs handicapés et orientées vers un ESAT par la CDAPH ne peuvent bénéficier de ces prestations que dans le cadre d'un dispositif Emploi Accompagné.

QUELS PRESCRIPTEURS ?

Les Opérateurs de Placement Spécialisé (OPS) : **CAP EMPLOI**

Les prescripteurs de droit commun : **PÔLE Emploi** et **MISSIONS LOCALES**

Les **EMPLOYEURS PRIVÉS ET PUBLICS** (ayant signés une convention avec le FIPHFP)

Les **DÉLÉGATIONS RÉGIONALES de l'AGEFIPH** et les **DÉLÉGUÉS TERRITORIAUX au Handicap du FIPHFP**

LES MODALITÉS

⇒ Nous demander la **fiche de prescription** et nous la renvoyer complétée à : pascognitif83@coridys.fr

⇒ Pour tout renseignement, : **04 83 57 49 42**